

## Marie Moret à Ch. Jouanin, 7 novembre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation2 p. (331r, 332r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ch. Jouanin, 7 novembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/10/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52884>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 novembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Jouanin, Ch.](#)

Lieu de destination 56, rue de Turbigo, Paris

# Description

RésuméN'accepte pas qu'il fasse compter le collier de perles plus cher et que l'écrin soit compté à part. Inscrit ce qu'elle paiera à la réception des objets.

## Mots-clés

### Vêtements

Personnes citées[Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familière 7 Novembre  
1888

Monsieur Jouranin,

Je suis en possession de votre lettre d'hier. Comme je vous l'ai dit dans ma lettre du 1<sup>er</sup> Septembre, je ne puis accepter que vous me comptiez le collier perles de pêcheur chaine plus de cinq cents francs avec sa belière perles. C'est plus cher que ne m'a coûté le modèle et celui-ci mesurait 3 à centimètres, tandis que le vôtre n'en mesure que 1<sup>½</sup>.

Je n'admetts pas non plus que vous me comptiez l'échin à part, cela ne se fait jamais. Vous oubliez, Monsieur, que j'ai une nièce à pourvoir et qu'il est toujours bon de satisfaire, au mieux un nouveau client.

Je vous verrai donc :

Pour le camée	500
Pour la monture avec belière simple	140
Pour le collier perles avec ses fermoirs et sa belière perles	300
Total	1140 fr.

dont je vous courrirai en un  
chèque, aussitôt bonne réception  
des objets. Par conséquent c'est  
de l'argent comptant et je ne vous  
demande pas d'escompte !

Veuillez pas de me retourner  
le bout de mon collier perles que je  
vous avais laissé pour modèle.

Veuillez agréer Monsieur,  
mes civilités parfaites

Marie Gadin